

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Le prix de la baguette de pain maintenu à 125 francs

LE prix du pain fait une nouvelle fois parler de lui. Le spectre d'une nouvelle hausse planant sur les boulangeries, le gouvernement a réuni les différents acteurs du processus de fabrication de ce produit pour éviter toute spéculation et maintenir la baguette à 125 francs.

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

CONSCIENTES des répercussions socio-économiques d'une augmentation du prix du pain et des autres produits issus des boulangeries, les autorités ont initié des discussions avec les opérateurs économiques. En effet, face à la hausse des cours mondiaux du blé, le gouvernement, par le biais des départements de l'Économie et du Commerce, a entrepris des négociations avec tous les acteurs de la filière meunière (meuniers, boulangers, revendeurs et associations des consommateurs) dans le but de maintenir le prix du pain à son prix actuel de 125 francs CFA.

Au terme d'une réunion tenue vendredi dernier, les parties se sont accordées sur les montants suivants : prix du sac de 50 kg de farine vendu aux boulangers à 19 000 francs CFA ; prix de vente de la baguette à 125 francs FCFA dans les boulangeries. Le gouvernement a beaucoup insisté sur le fait que le prix de la baguette



Des boulangers en plein travail à Oyem.

de pain est de 125 francs CFA à l'unité dans les boulangeries. Il a rappelé aux opérateurs, la nécessité de maintenir ce prix. Pour lui, aucune spéculation sur ce produit ne sera tolérée. Tout opérateur qui procéderait à une augmentation sera sanctionné selon les dispositions prévues

par la loi.

" La Smag avait proposé au gouvernement de fixer le prix du sac de farine à 21 000 ou 22 000 francs. On a fait une étude ensemble et il s'est avéré que si on fixait ce prix, systématiquement le prix de la baguette devait monter à 150 francs, voire

plus", a confié à la presse Jabert Nguembet, président du Syndicat des boulangers du Gabon (Syboulga).

Une autre source a indiqué que les discussions entre les parties auraient été facilitées grâce à la fin du monopole dans la production de la farine de blé et l'ouver-

ture du marché à la libre concurrence. Une orientation que le gouvernement devrait accentuer dans d'autres secteurs d'activité. La Société meunière et avicole du Gabon (Smag) et Foberd Gabon, les deux principaux fabricants de farine du pays ont donc accepté de perdre 3 000 francs sur le sac de farine. Cela permet aux boulangers de vendre la baguette à 125 francs.

Cependant, cet accord entre le gouvernement et les acteurs de la filière meunière semble tenir sur un fil. Tout d'abord parce que rien n'indique que la hausse des cours mondiaux du blé ne sera que de courte durée. En effet, si à l'international, sur une longue période, le prix du blé ne baissait pas, il serait difficile de soutenir que les opérateurs économiques continueraient de supporter cette perte de bénéfice. À un moment ou à un autre, la Smag et Foberd Gabon pourraient se désister, la charge devenant insupportable. Ensuite, le boutiquier du quartier ne gagne rien en revendant le pain à 125 francs. Vu que, sur le comptoir du boulanger, il va l'acheter au même prix. Sans oublier qu'il voudra retirer sur la revente, le prix du transport qu'il supporte quotidiennement pour se procurer les baguettes. Et même si le boulanger lui livre le pain chaque matin, comme dans la plupart des cas, un commerçant ne vend ou ne revend pas un produit sans calculer comment y tirer profit. D'ailleurs, avant cet accord, plusieurs boulangers vendaient aux détaillants du quartier la baguette à 110 ou 115 francs. Ce qui permettait à ces derniers de gagner 10 ou 15 francs en la revendant à 125 francs. Entre 2020 et 2021, le prix de la tonne de blé, principal intrant dans la fabrication du pain, avait déjà connu une hausse de 30 % à l'international. Une situation qui avait contraint le gouvernement à prendre des mesures fortes afin d'éviter toute spéculation au niveau local.

Contrepoint

Oyem : une rumeur

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

DEPUIS quelques semaines, une rumeur fait état, non seulement d'une pénurie de pain, mais également de l'augmentation de la baguette à 150 francs à Oyem, Bitam et Mitzi. Il n'en est rien puisque les boulangers vendent toujours la baguette entre 110 et 115 francs CFA aux détaillants et boutiquiers des quartiers. Et ces derniers continuent à vendre le pain à 125 francs CFA l'unité, auprès des consommateurs.

" C'est à ce même prix de 125 francs CFA que les boulan-

geries vendent la baguette aux populations ", a rassuré Youssouf Abakar Zaïd, directeur de la boulangerie-pâtisserie Ben Idriss, du marché de Nguema, à Oyem. Il a tout de même reconnu que la production et la distribution de ce produit a connu quelques perturbations dans tout le Septentrion il y a quelques jours. À cause des " difficultés internes " traversées par leurs deux principaux fournisseurs en farine, que sont la Smag (Société meunière et avicole du Gabon) et Foberd Gabon. " Les deux sociétés réclameraient, l'apurement de leurs dettes, et le versement de la sub-

vention en matière de transport ", selon une source proche du dossier.

Pour éviter que cette situation ne se répercute sur les ménages, le gouverneur du Woleu-Ntem, Jules Djéki, avait convoqué une réunion d'urgence, le 28 janvier dernier, avec les responsables de la Direction provinciale de la concurrence et de la consommation, du commerce, des boulangeries Ben Idriss et Moustapha. Au terme de ces échanges, le gouverneur avait instruit à ses hôtes de maintenir le prix actuel du pain. " Au sortir de cette réunion, nous avons su gérer le

peu de stock de farine qui nous restait, tout en évitant de tomber en rupture. Et, compte tenu qu'il y avait déjà pénurie de pain à Mitzi depuis trois jours, nous avons décidé avec la boulangerie Moustapha, d'envoyer 100 sacs de farine là-bas ", témoigne Youssouf Abakar Zaïd.

Depuis quelques jours, la Smag a acheminé dans la province un camion de 25 tonnes de farine et celui de Foberd était attendu par les boulangers. La production du pain a retrouvé sa vitesse de croisière dans toutes les localités de la province.